



Conseil d'établissement

Convocation à la
Séance ordinaire du **mercredi 15 décembre 2021**
Via la plateforme numérique Zoom
18 h 30 à 20 h 30

Projet d'ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	1-	a) Présences et quorum b) Mot de bienvenue de la présidence	Constat Accueil
5 min.	2-	Questions du public	Information
2 min.	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
3 min.	4-	Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021	Adoption
5 min.	5-	Suivis au procès-verbal	Information
10 min.	6-	Correspondance : a)	Information
<u>60 min.</u>	7-	Travaux du conseil :	
45 min.		a) Grille périodes-matières 2022-2023;	Approbation
15 min.		b) Bilan COVID-19 - application des mesures sanitaires	Information
10 min.		c) Mise à jour - travaux majeurs ESMB	Information

Durée	No	Sujet	Objet
25 min.	8-	<p>Les rapports et mots des représentants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Représentants de la communauté b) Représentant au comité de parents c) Représentant au CCSEHDAA d) Représentants des élèves e) Rapport du directeur 	Informations
5 min.	9-	<p>Affaires nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) b) 	Informations
1 min.	10-	Levée de la séance	Adoption

131 min.

Bonne soirée et joyeuses
Fêtes!



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 15 décembre 2021

Via la plateforme numérique Zoom

18 h 30 à 20h30

Procès-verbal

Sont présents :

	Poste	
1-	Binette, Adrien	Enseignant
2-	Labrie, Catherine	Enseignante
3-	Paquette, Fanny	Enseignante
4-	St-Jacques, Maxime	Enseignant
5-	Décoste, Lauri-Anne	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	Parent
8-	Gagnon, Dominique	Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	Parent
10-	Bélisle, Marie-Hélène	Parent
11-	Langlois, Nancy	Parent
12-	Dubé, Mélanie	Parent
14 -	Harvey, Frédéric	Parent
14 -	Bazin, Amélie	Parent, substitut
15 -	Santerre, Axelle	Élève
16 -	Abdi Dirieh, Zara	Élève
17-	Brassard, Annie	Personnel professionnel

- | | | |
|-----|------------------|-------------------------|
| 18- | Lafortune, Serge | Membre de la communauté |
| 19- | | Membre de la communauté |

Sont également présents à la table du conseil :

	Ménard, Pierre - Directeur
	Bouchard, Caroline - Adjointe administrative
	Thiam, Ndeye - Direction adjointe
	Legault, Isabelle - Direction adjointe
	Philippe, Anik - Direction adjointe
	Ipperciel Vincent - Direction adjoint
	Verreault, Michel - Gestionnaire d'établissement

Sont absents :

- | | |
|-----|--|
| 20- | Lauri-Anne Décoste |
| 21- | Marie-Hélène Belisle
Amélie Bazin
Ndeye Thiam
Isabelle Legault
Annik Philippe
Vincent Ipperciel
Michel Verreault |
| 22- | |

Ouverture de la séance : 18 h 30

1- a) Présence et quorum

Nous avons quorum.

b) Mot de bienvenue de la présidence

Bienvenue tout le monde et merci d'être avec nous à cette dernière réunion du conseil d'établissement.

2- Questions du public

Aucune question du public

3- Adoption de l'ordre du jour

046 - CÉ
20211215-01

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Ménard, directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 15 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Dominique Gagnon et appuyée par M. Maxime St-Jacques, il est résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 15 décembre 2021;

POSSIBILITÉ D'AJOUTER UN POINT SUR LA PÉNURIE DE PERSONNEL (ÇA FAIT PARTIE DU MOT DU DIRECTEUR). DONC PAS D'AJOUT.

Adoptée à l'unanimité

4- Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021

PRÉAMBULE

046 - CÉ
20211215-02

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2021 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Hélène Arès et appuyée par Mme Fanny Paquette, il est résolu

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2021.

D'ADOPTER, tel que déposé (ou modifié), le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2021 du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

Adoptée à l'unanimité

5-

Suivis au procès-verbal

Suivis :

- Plan de lutte - Aucun suivi, mais on va parler des enjeux de sécurité dans le mot du directeur
- Planification d'éducation à la sexualité - aucun suivi
- Activités parascolaires - Aucune activité à ajouter et il y aura peut-être des activités qui seront remises en question dans les prochains jours à cause du nouveau variant Omicron. Ça va bon train pour l'obtention du permis dans le Parc de la Gatineau, démarche débutée l'an dernier.
- Bassin d'effectif scolaire - Adopté par le CA du CSSPO, certaines de nos recommandations n'ont pas été retenues. Par contre, les élèves de 5^e secondaire pourront terminer leur secondaire à leur école d'appartenance. Les projections et les recommandations pour les ressources sont à venir. On demande de faire un suivi afin d'avoir les raisons qui ont poussées pour le rejet de nos recommandations.
- Autres suivis reviennent dans l'ordre du jour.

6-

Correspondance

Pas de correspondance à signaler

7-

Travaux du conseil

a)

Grille périodes-matières 2022-2023

Dépôt du document présentant la grille périodes-matières pour l'année scolaire 2022-20223.

Révision annuelle au mois de décembre, fait l'objet de consultation auprès de l'instance de consultation des enseignants (conseil des enseignants) ainsi que le comité d'animation pédagogique.

Pris la décision cette année, sous proposition de la direction, de présenter une grille périodes-matières qui ressemblent à celle qu'on avait l'année dernière puisque nous sommes toujours à Asticou pour le début de l'année prochaine. Il est préférable de voir nos installations avant de se positionner sur une nouvelle offre de services.

Légers changements dû par des directives ministérielles. Le ministère n'autorise plus le déboulement des crédits. On doit obtenir les crédits de 4^e secondaire pour obtenir les crédits de 5^e secondaire.

Modifications dues aux directives ministérielles :

- 3^e secondaire : Pour le Pré DEP : possibilité d'ajouter 2 périodes d'ECR pour permettre la diplomation. Il faut cependant valider avec le ministère et retourner voir le conseil des enseignants pour approbation.
- 4^e secondaire : Transition : ajout des cours ECR en 4^e secondaire. Scénario retenu : offrir l'histoire de 4^e secondaire à 4 périodes et l'ECR à 2 périodes par le même enseignant.
- 5^e secondaire : Voie Destination 5 (pour s'assurer d'offrir ECR de 4 et 5 pour obtenir leur diplôme -- ce n'est pas viable à long terme).

Des questions ont été posées lors de la présentation.

Un comité qui va se pencher sur l'offre de services pour l'année scolaire 2023-2024.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu, le mandat d'adopter la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur Pierre Ménard, directeur a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que la proposition déposée par monsieur Pierre Ménard, directeur respecte les programmes d'enseignement, le *Régime pédagogique* et les encadrements ministériels;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MME CATHERINE LABRIE ET APPUYÉE PAR MME FANNY PAQUETTE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'ADOPTER, LA répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur pour l'année scolaire 2022-2023, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

b)

Bilan COVID-19 - application des mesures sanitaires

046 - CÉ-
20211215-04

Incertitudes concernant le retour des élèves en janvier 2022. En attente des directives du gouvernement.

S'il y a un basculement vers l'enseignement à distance, nous sommes prêts.

c)

Mise à jour - travaux majeurs ESMB

Depuis notre dernière rencontre, peu de nouvelles. Il semble que les travaux se poursuivent selon les échéanciers prévus.

Des questions ont été posées lors des échanges.

8

Les rapports et mots des représentants

a)

Représentants de la communauté

M. Serge Lafortune :

- Bien content de voir que l'équipe-école a réussi le défi du nombre d'élèves présents dans Asticou pour donner des conditions de réussite aux élèves.
- Préoccupation très grande en termes de ce qui va advenir avec les travaux ESMB (ex. : échéancier critique).

b)

Représentant au comité des parents

M. Alain Gauthier :

- Dernière rencontre avant la pause des fêtes (le 23 novembre).

- Résultats du CSSPO en matière du taux de diplomation. Avec l'absence d'examens ministériels, ça laissait un certain flou. CSSPO s'enlignait à bien rencontrer les exigences du ministère (très proche de l'atteinte). Il faut continuer dans les efforts et chercher à l'amélioration pour l'avenir.
- Retour de consultation sur les politiques sur la violence et l'intimidation et l'utilisation des cours d'école. Pas de recommandations de changements.
- Dépôt d'une nouvelle politique de diversité des genres et il fallait faire une rétroaction avant le 15 décembre.

c)

Représentant au CCSEHDAA

Mme Marie-Hélène Arès :

- Formation pour les nouveaux membres.
- Valider, à la suite d'un sondage, les sujets pour les formations entre janvier et mai (les transitions primaire/secondaire; secondaire/collégial ou travail, l'organisation des services au CSSPO, plan d'intervention et la santé mentale).

d)

Représentants des élèves

Mme Axelle Santerre :

- Retrouver AVSEC et on est bien content.
- Les comités ont beaucoup grossi.
- Journées thématiques pour les élèves de 5^e secondaire.
- Se questionne sur les activités qui pourraient être annulées. On ne peut pas s'avancer tout de suite puisqu'on manque de détails.
- Se questionne sur les bagarres dans l'école (ex. : rue des arts et de la direction). Plusieurs mesures ont été mises en place depuis un mois. Facteurs : les nombres d'élèves vs l'édifice, contexte post-COVID, perte au niveau des habiletés sociales chez les plus jeunes. Resserments des mesures : notes aux parents, resserments des sanctions, concentrer sur certains aspects du code de vie, factures qui ont été envoyées aux parents, ajout de 2 gardiens de sécurité supplémentaires, augmenter le nombre de surveillants, présence des T.E.S. tous les midis ainsi que les directions

Mme Zahra Abdi :

- Corridors presque imprenables, problèmes dans les autobus scolaires.
- Vandalisme qui se continue dans les salles de bains.
- Une demande a été faite auprès du comité des élèves afin d'avoir des idées pour améliorer la sécurité.

Un échange sur la sécurité avec des questions et des précisions a suivi.

e)

Rapport du directeur

Sécurité :

- Après la discussion qui eu lieu, simplement rassurer qu'il y a une politique de tolérance 0 pour les comportements violents.
- Révision du code de vie au printemps dans le cadre des travaux du conseil d'établissement.
- Au retour en janvier, ça devrait aller de mieux en mieux.

Enjeux du personnel :

- Enjeu majeur cette année.
- Réussit à les adresser, mais on est sur le bord du point de rupture.
- Plusieurs facteurs sont entrés en ligne de compte (situation à Asticou très difficile, arrêt de travail, COVID, grève des CPE, concurrence avec le gouvernement fédéral, vers l'Ontario, maternité et retrait préventif). On a dû embaucher plusieurs enseignants non légalement qualifiés.
- Défi pour l'insertion professionnelle.

Première étape se termine vers la fin janvier avec un bulletin qui devrait avoir des notes pour chacune des compétences.

Objectif d'organiser une activité de masse à l'extérieur à la fin février.

9-

Affaires nouvelles

Aucune

10-

Levée de la séance

046 - CÉ
20211215-05

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Catherine Labrie et appuyé par
Mme Mélanie Dubé, IL EST RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire à 20h45

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date